INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

MERCREDIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2021

L'accueil de loisirs intercommunal ouvre ses portes du mercredi 8 septembre 2021 au vendredi 29 juillet 2022.

L'accueil extrascolaire est ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée avec un quota de 10 enfants par commune, en fonction des places disponibles (minimum 8 - maximum 50).

En raison d'un grand nombre de demande des familles hors-communes, l'inscription se fera en deux temps

* **Dans un premier temps, en priorité, seront inscrits les enfants scolarisés dans les écoles des communes membres des P'tits Boud'Eure** : Courdemanche, Illiers-l'Evêque, Mesnil-sur-l'Estrée, Muzy et Saint-Germain-sur-Avre.

Pour ce faire, nous vous remercions *de bien vouloir remplir cette fiche et de la retourner*, avec les pièces justificatives demandées, à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre *IMPERATIVEMENT, avant* ***le vendredi 9 juillet 2021.***

* **Dans un second temps, pourront être inscrits les enfants hors commune.**

Pour ce faire, nous vous remercions *de bien vouloir remplir cette fiche et de la retourner, à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre* IMPERATIVEMENT *entre* ***le lundi 2 août et le vendredi 13 août 2021.***

Les inscriptions se font par période scolaire :

- Mercredi 8 septembre 2021	☺ OUI	☺ NON
- Mercredi 15 septembre 2021	☺ OUI	☺ NON
- Mercredi 22 septembre 2021	☺ OUI	☺ NON
- Mercredi 29 septembre 2021	☺ OUI	☺ NON
- Mercredi 6 octobre 2021	☺ OUI	☺ NON
- Mercredi 13 octobre 2021	☺ OUI	☺ NON

Vos enfants	Renseignements :
Nom :……. Prénom :…… Age : …… Ecole :…….. Nom :……. Prénom :…… Age : …… Ecole :…….. Nom :……. Prénom :…… Age : …… Ecole :……..	Nom et Prénom du représentant légal : …… Adresse :…… …… …….. N° d'allocataire : …… *Ces informations sont obligatoires pour déterminer le tarif de l'accueil de loisirs*